



REPDEF OTAN INFO



PENSEZ À UTILISER [LES LIENS HYPERTEXTES](#) vers Internet



Fondée pour faire face au Pacte de Varsovie qui n'est plus, l'Alliance atlantique garde aujourd'hui toute sa pertinence pour répondre aux crises et aux défis de

Sécurité. Dans un souci d'adaptation à l'environnement international changeant, au Sommet de Lisbonne, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN ont adopté un nouveau concept stratégique et demandé à son Secrétaire général de mener des réformes adaptées.

Cela s'est traduit, entre autres, par la création d'une nouvelle division « défis de sécurité émergents » (ESC) qui conduit désormais des travaux prospectifs d'analyse. Les thèmes retenus par ce concept stratégique sont le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, les menaces liées aux approvisionnements énergétiques et les cyber-attaques. Sur ces sujets transverses, nous sommes loin des raisonnements de la guerre froide s'appuyant sur un rapport de forces conventionnelles et générant des plans de défense permanents. Les réponses à ces défis souvent asymétriques vont par nature nécessiter une participation interministérielle et s'inscriront naturellement dans l'approche globale adoptée par l'OTAN.

Au delà des élargissements successifs qui ont porté à 28 le nombre des nations membres, l'OTAN développe depuis plus de 15 ans, des partenariats avec près de cinquante pays pour assurer la paix et la stabilité du monde. En application des principes d'ouverture et de transparence réaffirmés dans le concept stratégique et la déclaration du Sommet de Lisbonne, les réformes ont aussi conduit à adopter un nouveau cadre pour la politique de coopération de l'OTAN, associant plus largement nos partenaires dans les opérations comme dans la préparation opérationnelle, voire le développement capacitaire. Sur ces bases renouvelées, l'OTAN pourra développer ses relations avec de nombreux acteurs majeurs de la scène mondiale, qu'il s'agisse d'Etats émergents, de forums régionaux ou d'organisations internationales.

Ce sont ces deux axes de la réforme de notre Alliance que je vous propose de découvrir dans cette lettre.

Le Vice amiral d'escadre Xavier Paillard

Chef des représentations militaires françaises à l'UE et l'OTAN

La Division Défis de Sécurité Émergents

La nouvelle division, chargée au sein du Secrétariat international (IS) des défis de sécurité émergents (ESC), a pour mission, selon les recommandations du nouveau [Concept stratégique](#) de l'OTAN, d'effectuer une veille stratégique sur les principaux défis et menaces à la sécurité de l'Alliance, notamment le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, la cyber défense et la sécurité énergétique.

Pour cela, elle coopère avec tous les acteurs de la communauté du renseignement de l'Alliance, mais aussi des *thinks tanks* et centres d'études internationaux pour l'analyse de la menace et l'évaluation des conséquences. Dirigée par l'Ambassadeur hongrois Gabor IKLODY, cette nouvelle division a débuté ses travaux en août 2010.



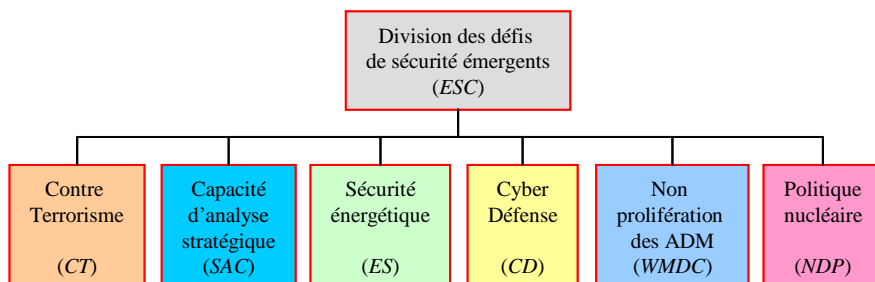
La création de cette division s'est faite à bilan nul, conformément à l'esprit des réformes du Sommet de Lisbonne. Elle est, en effet, le fruit du regroupement des entités déjà présentes au sein du Secrétariat international et de l'état major international (IMS) qui traitaient jusque là de façon séparée ces sujets. Cela lui permet une meilleure cohérence dans l'approche et l'évaluation des nouveaux défis de sécurité afin de produire des concepts et des politiques sur ces sujets transverses par nature. Elle a ainsi, dans le domaine de la Cyber défense, rédigé un concept et développe une politique et un plan d'action.

S'agissant de la veille stratégique, le *Strategic Analysis Cell* (SAC) procure à l'Alliance une capacité d'analyse stratégique et d'anticipation des crises. Cette section, qui intègre des militaires de l'IMS, transcrit le renseignement et les informations sur les crises sur les crises potentielles ou émergentes en propositions d'éléments de stratégie politico militaires au



Secrétaire général ainsi qu'au président du Comité militaire (CMC) avec une estimation des impacts sur la sécurité des membres de l'Alliance atlantique. La France y est représentée par un officier.

Organisation de la division :



La modernisation des partenariats de l'OTAN

Depuis le début des années 1990, les priorités de l'Alliance sont progressivement passées de la défense collective des territoires de ses membres à la recherche d'une plus grande sécurité régionale par la coopération, dans laquelle s'inscrivent les partenariats, puis à la sécurité commune par le biais des opérations de réponse aux crises pour lesquels les partenaires peuvent contribuer avec des troupes, qui constitue aux yeux des anglo-saxons un objectif majeur de ces coopérations.

L'OTAN encourage le dialogue et la coopération en matière de défense et de sécurité et maintient à cet effet une liaison à plusieurs niveaux politiques, et militaires. Au-delà de leur contribution aux opérations de l'OTAN (KFOR, ISAF, OAE, OUP...), les partenaires jouent un rôle actif dans l'ensemble des domaines et programmes de coopération mis en œuvre par l'Alliance qui portent sur la réforme de l'organisation de leurs systèmes de défense, la lutte contre le terrorisme, le désarmement et la non-prolifération, les défis émergents de sécurité.

Les partenariats : un vrai réseau.

Il existe à ce jour trois cadres formels de partenariats multilatéraux. La coopération de l'OTAN avec les pays du Partenariat Pour la Paix - PPP a débuté dès 1991 avec les pays issus de la désagrégation du Pacte de Varsovie, puis s'est étendue à d'autres parties du globe (Méditerranée, Moyen-Orient, Golfe Persique), avec le Dialogue Méditerranéen - DM et l'Initiative de Coopération d'Istanbul - ICI). L'OTAN a également développé des programmes bilatéraux de coopération (OTAN/Russie, OTAN/Ukraine, OTAN/Géorgie) et un ensemble de coopérations bilatérales avec des pays dits « *partners across the globe* » comme le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Corée du Sud, l'Afghanistan, l'Irak et le Pakistan.

Vers des partenariats plus efficaces et plus flexibles.

Suite à la vision stratégique de la coopération dans le nouveau concept (« *C'est dans le cadre d'un vaste réseau de relations*

de partenariat avec des pays et des organisations du monde entier que la promotion de la sécurité euro-atlantique peut être assurée au mieux»), il devient nécessaire pour l'OTAN de mieux répondre aux attentes des partenaires. Pour cela, la gestion des différents cadres de partenariats au siège de l'OTAN devait être modernisée, notamment en améliorant la cohérence des différents instruments, en renforçant la coordination des entités du siège en charge de la coopération et en assurant un meilleur contrôle des nations. En effet, la dispersion des responsabilités et le cloisonnement des différents acteurs contribuaient à la duplication des efforts et à des incohérences dans l'attribution des financements.

Cette volonté de réforme s'est traduite par l'adoption de trois documents lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN à Berlin les 14 et 15 avril 2011 :

- la réforme de la gestion interne des partenariats (*toolbox*) ;
- la rédaction d'une politique de partenariat (*partnership policy*) ;
- la révision du cadre politico-militaire de participation des tiers aux opérations de l'OTAN (*Political-Military Framework*), ou PMF.

Les partenaires ont été consultés et associés à la rédaction de ces documents et seront de la même façon associés à la mise en œuvre de ces nouvelles orientations. Les derniers travaux de réforme des partenariats devront être terminés pour la réunion des ministres de la Défense de juin 2011.

Sur le plan militaire, la réussite de cette entreprise de modernisation devrait permettre d'atteindre le triple objectif que s'est fixé l'OTAN. D'abord, mettre sur pied une organisation permettant la planification, la gestion et le suivi des actions de coopération. Ensuite, disposer d'une capacité d'évaluation et de retour d'expérience des actions de coopération. Enfin, maintenir voire développer le rôle du Comité militaire dans le domaine de la coopération.



Initiée dès 1991, la coopération bilatérale OTAN-Russie a vraiment pris forme avec la signature de son Acte fondateur à Paris en 1997, puis avec l'installation du Conseil OTAN-Russie (COR) en 2002.



Depuis, la coopération entre les deux partenaires aura connue des périodes d'éclipse, comme lors de les crises du Kosovo en 1999 ou russo-géorgienne en 2008. Cependant, même durant ces phases de retrait, une coopération minimale aura été maintenue, notamment pour la dernière au travers d'activités liées à l'arrangement de transit terrestre pour le ravitaillement de la [FIAS](#).

Le dialogue politique et la coopération militaire entre l'OTAN et la Russie ont été relancés lors du Sommet de Strasbourg-Kehl d'avril 2009. A cette occasion, les dirigeants des 29 États membres du COR ont approuvé une Revue conjointe des défis de sécurité communs. De cette Revue a été décliné un plan de travail 2010 (WP 2010), qui aura permis une coopération dans les quatre domaines agréés que sont la logistique, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la piraterie et la recherche et sauvetage en mer.

Pour entretenir cette dynamique, au Sommet de Lisbonne les

dirigeants des pays du COR ont convenu d'un plan de travail plus robuste pour 2011. C'est pourquoi, le WP 2011 compte six domaines de coopération, les quatre précédents auxquels ont été rajoutés les échanges

académiques militaires et la défense antimissile de théâtre ([TMD](#)).



Au bilan, les 29 États membres conviennent que le COR est un instrument très utile pour le renforcement de la coopération pratique et le dialogue politique sur toutes les questions, qu'elles soient consensuelles ou pas. En effet, des divergences subsistent sur certains grands dossiers plus politiques tels que la défense antimissile ([MD](#)). Dans ce dernier domaine, les négociations s'avèrent difficiles, compte tenu des divergences de vues profondes entre américains et russes (équilibre stratégique, interopérabilité ou intégration des systèmes, analyse de la menace, phases 3 et 4 de l'EPAA américaine...).

Soutien à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et aux forces armées afghanes

Au printemps 2008, la Russie a offert de faciliter le transit terrestre par le territoire russe de biens non militaires de pays contribuant à la FIAS, en appui de l'opération dirigée par l'OTAN en Afghanistan. Des arrangements analogues ont été conclus avec les autres pays de transit, ce qui a permis d'ouvrir en 2010 cet important itinéraire de ravitaillement pour la FIAS.



Les dirigeants des pays du COR ont également convenu à Lisbonne de créer un fonds d'affectation spéciale du COR destiné à la maintenance des hélicoptères, de manière à aider les forces armées afghanes à utiliser plus efficacement leur flotte d'hélicoptères.

Coopération en mer

Le 26 janvier 2011, la rencontre au large de la corne de l'Afrique entre le commandant de la mission OTAN de lutte contre la piraterie ([Opération Ocean Shield](#)) et le commandant du groupe opérationnel russe constitue un autre exemple de l'amélioration des relations OTAN-Russie.



Les responsables russes ont été accueillis à bord de la frégate de l'OTAN, où s'est tenue une réunion dans un esprit constructif, les deux parties partageant des informations sur leurs opérations de lutte contre la piraterie. Cela fait maintenant plusieurs années que la Russie envoie des navires dans le Golfe d'Aden pour assurer la protection de la navigation contre la piraterie. Leur mission consiste essentiellement à escorter les convois depuis la mer Rouge jusque dans l'océan Indien, et s'apparente grandement à l'opération *Ocean Shield* de l'OTAN.



Capitaine de Frégate
Gilles COPPIN

Je suis affecté à l'état major des C3 du quartier général de l'OTAN ([NHOC3S](#)), dont le rôle est de soutenir les comités et bureaux de l'OTAN pour tout ce qui concerne les C3. Je suis en charge du soutien du bureau des C3 de l'OTAN (C3B) pour le développement et la gouvernance de la capacité opérations en réseaux ([NNEC](#)). J'ai notamment l'occasion de me poser en force de proposition pour le C3B. Je m'appuie sur un vaste réseau de contributeurs et je travaille en liaison avec l'Agence Européenne de Défense qui développe une capacité similaire.



Lieutenant Colonel
Jean-Jacques PRETRE

Ancien chef de la cellule Partenariat pour la Paix (PPP) à l'école de l'OTAN d'Oberammergau et chef de la section Air EUREASOC du bureau Forces de la sous-direction Exploitation de la [DRM](#), spécialiste de la zone Russie-CEI, je suis impliqué dans les relations internationales depuis une dizaine d'années. A la RepDef OTAN, je suis en charge du renseignement et des aspects militaires des [partenariats](#) spécifiques qu'entretient l'OTAN avec la Russie, l'Ukraine et la Géorgie. Une opportunité vraiment unique pour porter la voix de la France !



Lieutenant Colonel
Thierry QUIQUEMPOIX

Officier traitant de la division préparation des forces du [SHAPE](#) - branche politique d'entraînement collectif - je suis plus particulièrement les dossiers liés au soutien entraînement des opérations OTAN, notamment ceux relatifs aux *Police / Operational Mentoring and Liaison Team* ([OMLT / POMLT](#)), les *Counter-Improvised Explosive Devices* (C-IED) pour l'ISAF), et d'autres plus généraux, comme la contre-insurrection ([COIN](#)) et la prise en compte de la « dimension du genre » ([Gender Perspectives](#)).

Mon expérience opérationnelle m'a permis une adaptation rapide au fonctionnement interne d'un état-major de niveau stratégique multinational. Le niveau des responsabilités exercées avec une grande autonomie, les domaines couverts et la qualité des relations en milieu international, constituent autant de facteurs positifs contribuant au bon déroulement de ma mission à Mons.



Capitaine
Fabrice ROUAULT

Officier de sécurité des systèmes d'information et de communication du [SHAPE](#), j'ai pour mission d'assurer la protection des réseaux informatiques de l'état-major. Ma précédente affectation au sein du G6 du [CRR-FR](#) m'a permis d'appréhender au mieux les règles ainsi que les procédures de sécurité informatique mises en place dans l'OTAN. Ce poste me permet d'être en contact direct avec les utilisateurs mais également avec les ingénieurs et les experts SIC de la [NCSA](#), l'agence de soutien SIC de l'OTAN. Après presque deux années, je peux affirmer que l'expérience acquise durant mon séjour tant au niveau technique que relationnel, sera sans aucun doute un atout essentiel pour la suite de ma carrière.

Agenda

- **08-09 juin** : Réunion des ministres de la défense, au siège de l'OTAN.
- **13-15 juin** : ACT - *Strategic Military Partners Conference* (SMPC), à Belgrade.
- **22-23 juin** : NRC - séminaire sur les opérations de contre-piraterie, au Danemark.

Liens externes

- [Réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN](#) (14 et 15 avril 2011)
- [Conseil OTAN - Russie](#)
- [Lettre d'information de la RMF UE](#)
- [Dossier « concept stratégique » de l'Otan](#)

Demandez à être rajouté à notre liste de diffusion :

lilian.clain@diplomatie.gouv.fr